

**Procès-verbal de la séance  
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est  
Lundi 17 mars 2025, à 19h30,  
au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5 à Neuchâtel**

\*\*\*

### **Bienvenue**

Blaise Horisberger, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Environ 30 personnes sont présentes.

### **Présentation des membres du bureau**

- M. Blaise Horisberger, président
- Mme Giovanna Golisciano, vice-présidente
- M. Christian Giroud, secrétaire
- M. Frédéric Fuchs, membre
- Mme Sandra Grossenbacher, membre
- M. Ivan Kostakev, membre

Mme Solange da Silva est excusée.

### **Nomination des scrutateurs et scrutatrices**

Carole Maeder s'annonce pour cette tâche.

### **Remplacement d'un membre du bureau**

Blaise Horisberger informe que Sandra Grossenbacher a démissionné de son poste et demande à l'assemblée si elle désire tirer au sort un remplaçant ou si elle désire continuer avec 6 membres au sein du bureau. Sandra Grossenbacher donne son ressenti sur son expérience et exprime son vœu personnel d'être remplacée afin d'assurer une continuité au sein du bureau.

Remplacement par tirage au sort, résultat du vote

Oui : 0 / Non : 20

## **Assemblée citoyenne du 7 novembre 2023, réponses reçues**

Giovanna Golisciano résume la réponse relative aux mandats « Une rue des Fahys vivable pour tout-te-s » et « Sécurisation du passage piétons Rue des Fahys / Chemin des Liserons ». La limitation à 30 km/h sera incluse dans la planification d'assainissement du domaine public 2024-28, ce qui permettra en théorie d'envisager l'élargissement des trottoirs, d'ici 10 à 15 ans. De plus, l'installation de feux de circulation a permis une mise en conformité des passages pour piétons (Fahys/Gibraltar). Un citoyen exprime sa déception suite à ce retour.

Blaise Horisberger informe au sujet du mandat « Fluidification de la circulation à vélo en sortie du pont du Mail nord ». Les services de la Ville procéderont aux réparations du feu à l'extrémité nord (boucle de détection). La réalisation des autres demandes (tourné à droite, sas pour cyclistes) nécessite des travaux importants pour agrandir le carrefour, qui dépendront de la planification des projets d'infrastructure ferroviaire. Une citoyenne exprime sa déception concernant cette réponse.

Christian Giroud explique avoir reçu une réponse orale et communique les prochaines étapes relatives au mandat « Réalisation d'une buvette à la plaine du Mail ». Un emplacement a été imaginé, dans l'attente des vérifications des accès aux réseaux (eau potable, eaux usées, électricité). Par la suite, un appel d'offres pourra être lancé pour la création de la buvette.

## **Assemblée citoyenne du 11 mars 2024, réponses reçues**

Frédéric Fuchs annonce qu'un rapport a été transmis au Conseil général au sujet de la politique communale en matière d'abaissement de l'éclairage public. La réponse au mandat « Pour un éclairage selon la détection de présence toute la nuit » précise que la commune est en phase de transition et que l'entreprise VITEOS installe progressivement des éclairages dits « intelligents ».

Il enchaîne avec la réponse pour « Assainissement du passage sous-voie rue de Gibraltar ». Des mesures adaptées, telles que des filets ou des obturateurs de cavités seront appliquées au cours du premier semestre 2025, comme sur d'autres passages sous-voies du territoire communal.

## **Assemblée citoyenne du 23 septembre 2024, réponse reçue**

Ivan Kostakev renseigne l'assemblée, suite à la résolution urgente « Réaménagement de la place de La Coudre / Où en est-on ? Pourquoi ces retards ? » Il résume ce qui a été réalisé depuis le concours d'urbanisme 2019-2020 et ce qui sera fait à l'avenir.

### **En attente de réponse**

Blaise Horisberger énumère les mandats citoyens qui attendent une réponse :

- «Création d'une place de quartier à la rue de l'Orée»
- «Installation d'un feu de signalisation, Route des Gouttes-d'Or»
- «Réorganisation du service de la déchetterie de la ville de Neuchâtel»
- «Rendre plus accueillante la zone de liberté pour chiens des Favarges»

## **Présentations et mise au vote des mandats citoyens**

Alice Badin et Manuel Streiff présentent un premier mandat citoyen intitulé « Abris vélos sur la rue de l'Orée ». Suite à l'installation de bornes pour vélo, le mandat demande de les équiper d'abris.

Résultat du vote

Oui : 18 / Non : 2

Madame Badin et Monsieur Streiff continuent avec un deuxième mandat citoyen « Lumière sur la rue des Fahys ». Ils reviennent sur la problématique de sécurité pour les piétons et cyclistes. Ils souhaiteraient la pérennisation du feu pour traverser à l'entrée du tunnel de Gibraltar, la mise en place de mesure de sécurité urgente pour rendre les piétons visibles à l'arrêt de bus des Liserons et une connexion sécurisée pour les piétons-vélos entre l'Est et le Sud, en l'occurrence le nord et le sud des voies CFF, la rue de Gibraltar étant considérée comme peu sûre. Concernant ce dernier point, Monsieur Streiff précise que la demande porte sur une amélioration de la sécurité et non pas sur la création d'une nouvelle connexion. Suite au débat, le bureau propose de voter sur les 3 points de façon séparée.

Résultat des votes

Visibilité au passage pour piéton (arrêt Liserons)

Oui : 25 / Non : 0

Pérenniser le feu (Fahys-Gibraltar)

Oui : 20 / Non : 2

Améliorer la connexion Est-Sud (sécurité pour piétons et vélos) Oui : 20 / Non : 2

Les trois points ayant été acceptés, le mandat citoyen est adopté.

## **Dépôt spontané de proposition citoyenne**

Une citoyenne a une idée de créer un sas pour vélo sur le pont du Mail. Elle est invitée à déposer une proposition pour une prochaine assemblée citoyenne.

## **Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2025-2026**

Assemblée d'automne: le jeudi 18 septembre 2025, délai pour le dépôt des propositions le samedi 30 août 2025.

Assemblée du printemps : le jeudi 12 mars 2026, délai pour le dépôt des propositions le samedi 21 février 2026.

## Divers

Christian Giroud signale que l'on peut obtenir des données statistiques des accidents pour illustrer la dangerosité d'un site en consultant le géoportail de la confédération : <https://map.geo.admin.ch/> (changer de thème, sélectionner OFROU puis choisir accidents de la route et le type d'accident).

Il continue avec une information relative à l'action menée pour former des citoyens, y compris ceux de Neuchâtel Est, à repérer les sites aquatiques contaminés par des cyanobactéries, via l'application Bloomwatch.

Suite à la réponse relative au réaménagement de La Coudre, un citoyen trouve que les délais sont longs, qu'il n'y pas assez de dynamisme. Il informe également qu'il n'y a pas de décorations en période de Noël.

Un citoyen ne comprend pas la fermeture de la route au Chemin de la Favarge.

La séance est levée à 20h50.

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 21 mars 2025

Yvan Caldarese

Rédacteur du procès-verbal